

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2016

Présents : Romuald MOLINIE, François OUVRARD, Daniel PARDES, Guy DECAS, Edith BOUR, Florent GARRIGUES, Magali GIBAUT, Martine HAMON, Sylvain LARTIGUE, Monique MOLINIE-LABROUE,.

Excusé(s) : Jean-François PARDES

Secrétaire de séance : Martine HAMON

Ouverture de la séance : 20h40

Suppression des questions 5 et 7

ORDRE DU JOUR :

1- Approbation du compte rendu de séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2016

Approuvé à l'unanimité

2- Remplacement de l'adjoint technique qui part à la retraite

Deux candidates doivent être reçues à la mairie pour un entretien.

3- Renouvellement du contrat de travail de l'agent en charge de la gestion de la salle des fêtes.

Pas de changement de l'agent en charge de la salle des fêtes.

4- Subventions 2016 aux associations.

Montant des subventions 2016 voté à l'unanimité (tableau consultable en mairie).

6- Redevance France télécom 2016

51 euros pour les artères aériennes

38 euros pour les artères souterraines

Montant total 555 euros

8- Point sur d'éventuelles décisions modificatives

894 euros en dépenses et recettes pour les amortissements des réseaux du Fajot

9- Salle des fêtes : modifications du règlement d'utilisation.

Caution augmentée à 1000 euros + 200 euros pour le ménage de la salle qui sera mal fait.

10- Matériel : achats des tables pour les manifestations en extérieur.

Prêt de tables aux habitants de la commune,
Achats de 10 tables et de 60 chaises,
Faire un règlement intérieur spécifique.

11- Bibliothèque

Mme Laporte a émis son souhait de passer le relais : plusieurs personnes sont à contacter

QUESTIONS DIVERSES

**Plan local d'urbanisme intercommunal*

Un résumé de la réunion du 13 septembre 2016 à Saint Médard Catus a été fait par Monique Molinié et Daniel Pardes.

**Logement mairie*

Le devis de Grépon a été retenu pour les menuiseries.

**Pigeons*

Piégeage des pigeons par Mr Avezou de Peyrilles.
Interdiction de nourrir les pigeons.

La séance est levée à 23h30